

FICHE DE POSTE

CADRE DE COMPAGNIE DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

DIRECTION RESPONSABLE : DELEGATION REGIONALE ACADEMIQUE DE LA JEUNESSE, DE L'ENGAGEMENT ET DES SPORTS (DRAJES)

CATEGORIE: A

POINTS NBI :

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

Poste vacant

Poste susceptible d'être vacant

Création temporaire

Date souhaitable de prise de fonction : 7 juin 2021 au 6 juillet 2021 (séjour du 21 juin 2021 au 2 juillet 2021)

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :

Direction ou service : CENTRE SNU DU DEPARTEMENT DE MAYOTTE

Adresse : RECTORAT DE MAYOTTE,
RUE SARAHANGUE, BP 76,
97600 MAMOUDZOU

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : CADRE DE COMPAGNIE

NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER : 6 TUTEURS DE MAISONNEE ET 60 VOLONTAIRES

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE : VACATIONS / OBLIGATION DE LOGEMENT PENDANT LA DUREE DU SEJOUR / TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE POUR L'ENCADREMENT / CONTRAT D'UNE DUREE DE 30 JOURS (FORMATION, TEMPS DE PREPARATION DU SEJOUR).

DESCRIPTION DU CENTRE SNU :

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation de la jeunesse complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 4 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans :

- Une phase préalable d'information et de préparation, qui permet d'informer les familles et de préparer l'appel des jeunes. Appuyée sur le collège et les programmes d'enseignement, elle se traduit également par l'organisation d'une journée d'information en classe de 3^{ème}.
- Un séjour de cohésion de deux semaines obligatoires, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la vie en collectivité, la responsabilité et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour réalisé en hébergement collectif dans l'année qui suit la classe de 3^{ème}, est aussi l'occasion de bilans individuels
- Une mission d'intérêt général, obligatoire, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettent d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Le SNU à Mayotte :

Le séjour de cohésion aura lieu du 22 juin au 2 juillet 2021 avec une cible de 60 volontaires pour Mayotte.

Le Préfet est responsable du dispositif dans le département et s'appuie sur la DRAJES et un **chef de projet**. Ce dernier pilote la **réalisation du projet départemental** et est le premier interlocuteur du directeur de centre.

Dans le département de MAYOTTE, **un centre d'hébergement** à TSARARANO abrite le **séjour de cohésion**. Le centre est dirigé par une équipe de direction, composée de profils complémentaires, issus des différents champs de l'action publique, associative ou professionnelle concourant à la mise en œuvre du SNU.

Le chef de centre est appuyé dans ses missions par 2 adjoints :

- **un conseiller encadrement**, chargé de la direction et de l'animation des tuteurs et des cadres de compagnie ;
- **un conseiller éducatif** qui coordonne l'ensemble des intervenants, s'assure de la cohérence du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations, agences et associations concourantes.

Il dispose **d'une équipe de soutien du centre** composée :

- d'un **intendant** qui assure la gestion quotidienne du centre
- d'un **réfèrent sanitaire**
- d'un **réfèrent sport et cohésion** qui appuie l'action des capitaines de compagnie dans ces deux domaines et relaie celle de l'équipe de direction du centre.

EFFECTIFS DU CENTRE : 60 JEUNES VOLONTAIRES, UNE DIZAINE D'ENCADRANTS.

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES)

Les cadres de compagnie bénéficient d'une expérience avérée dans le domaine de l'encadrement de la jeunesse, soit dans les mouvements d'éducation populaire, soit dans l'Éducation Nationale, soit dans les armées. Le chef de compagnie, désigné par le chef de centre parmi les cadres de compagnie, fédère l'action des tuteurs et des cadres du niveau intermédiaire. Lui et son équipe atteignent à une connaissance fine de chacun des appelés de leur compagnie. Les responsabilités des cadres des compagnies s'exercent dans quatre domaines principaux.

1. Encadrer un groupe de 3 maisonnées - Faire respecter le règlement intérieur - Appuyer les tuteurs des maisonnées dans leur rôle éducatif - Participer à l'encadrement des activités - Assurer le dialogue avec l'équipe de direction - Identifier, prévenir, régler ou rendre compte des difficultés ou des tensions - Organiser et participer aux charges de sécurité de jour et de nuit.
2. Faire vivre la démocratie interne et l'éducation à la citoyenneté - Aider les tuteurs dans l'organisation des temps de démocratie interne - Participer à l'acquisition des savoir-être, de l'autonomie et de la citoyenneté.
3. Développer le sens du service et de la solidarité - Aider les jeunes volontaires à identifier et à construire leur projet, à développer le goût pour l'engagement, à rejoindre une association - S'assurer de l'inclusion effective des volontaires à besoins particuliers.
4. Intervenir ponctuellement dans les modules collectifs de formation - En fonction de ses compétences (expérience ou formation), le chef de compagnie (et tous les cadres du niveau intermédiaire) participe ponctuellement à la formation des appelés.

Dans chaque compagnie un des cadres, désigné en fonction de ses qualifications et/ou de son expérience, appuie l'action des tuteurs dont la maisonnée accueille un appelé en situation de handicap.

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Les autres services de la direction | <input checked="" type="checkbox"/> Les services déconcentrés | <input checked="" type="checkbox"/> D'autres ministères |
| <input type="checkbox"/> Les agents du ministère | <input type="checkbox"/> Les cabinets ministériels | <input checked="" type="checkbox"/> D'autres acteurs publics |
| <input checked="" type="checkbox"/> Les autres directions | <input checked="" type="checkbox"/> Le secteur privé | <input type="checkbox"/> Des organismes étrangers |

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

DIPLOME REQUIS : BAFA / BAFD OU EQUIVALENCE

CONNAISSANCES :

- Psychologie et sociologie de l'adolescent
- Règles pour assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Prévention et repérage des situations à risques psycho-sociaux
- Gestion des crises
- Dispositifs sociaux, éducatifs ou médicaux pour la prise en compte de situations particulières
- Formation BAFA / BAFD ou équivalente dans les armées ou le scoutisme

COMPETENCES :

- Sens des relations humaines
- Capacité au leadership et maîtrise de soi
- Sens de l'initiative
- Rigueur dans le comportement
- Expérience reconnue dans l'encadrement de la jeunesse soit dans les armées, l'éducation nationale ou les associations de jeunesse
- Pour certains cadres de compagnie : expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers.

VOS CONTACTS RH

Laura PRUDENT Cheffe de projet 06 39 95 34 44

Pour toute candidature, joindre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante : snu@ac-mayotte.fr